



PAC

PORTER A CONNAISSANCE

Risques naturels, risques industriels, défense incendie et sécurité routière doivent être au cœur des préoccupations des auteurs des documents d'urbanisme à qui il appartient de fixer les conditions d'un développement de l'urbanisation assurant la protection des personnes et des biens.

Le risque majeur est la possibilité d'un événement naturel ou créé par l'action de l'homme, dont les effets peuvent mettre en jeu la vie d'un grand nombre de personnes, occasionner des dommages importants et dépasser les capacités de réaction de notre société.

Un risque majeur est caractérisé par sa faible fréquence et par son énorme gravité. Son existence est liée à deux facteurs :

- d'une part à la présence d'un événement, qui est la manifestation d'un phénomène naturel ou anthropique ;
- d'autre part à l'existence d'enjeux, qui

représentent l'ensemble des personnes et des biens (ayant une valeur monétaire ou non) pouvant être affectés par ce phénomène.

Concrètement, l'élaboration du plan local d'urbanisme doit être l'occasion :

- ✓ d'améliorer la connaissance du risque en compléments des études réalisées par l'État.
- ✓ de procéder à un état des lieux de la défense incendie sur la commune,
- ✓ de procéder à un diagnostic sécurité routière,
- ✓ d'informer la population
- ✓ de fixer, à travers le zonage et le règlement du plan local d'urbanisme, des règles de construction interdisant l'augmentation des enjeux dans les zones à risque,
- ✓ programmer la réalisation d'équipements ou d'aménagements ayant pour objet de diminuer la vulnérabilité des zones exposées.

**F
I
C
H
E
n°
4**

Les Risques Naturels

Catastrophes naturelles

Les données ci-dessous sont extraites du portail internet de la prévention des risques majeurs ([lien vers prim.net](http://lien.vers.prim.net)) :

Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain

date événement : 25/12/1999 au 29/12/1999
arrêté de catastrophe naturelle du : 29/12/1999
paru au Journal Officiel du : 30/12/1999

Inondations par remontées de nappe phréatique

date événement : 22/03/2001 au 03/04/2001
arrêté de catastrophe naturelle du : 27/04/2001
paru au Journal Officiel du : 28/04/2001

Inondations et coulées de boue

date événement : 06/07/2001 au 07/07/2001
arrêté de catastrophe naturelle du : 06/08/2001
paru au Journal Officiel du : 11/08/2001

La commune est concernée par le Plan de Prévention des Risques Naturels Mouvement de terrain approuvé le 10 septembre 2004.

Inondation

La commune de Tricot fait partie du bassin Artois-Picardie.

Cette information est disponible sur le site de la Direction Régionale Interdépartementale de l'Environnement et de l'Énergie d'Île-de-France à l'adresse suivante : [lien vers DRIEE Île-de-France](http://lien.vers.DRIEE.Île-de-France).

Cavités souterraines et mouvements de terrain

Le Bureau de Recherche Géologiques et Minières (BRGM) a réalisé en octobre 2011 un inventaire des [cavités souterraines](#) du département de l'Oise.

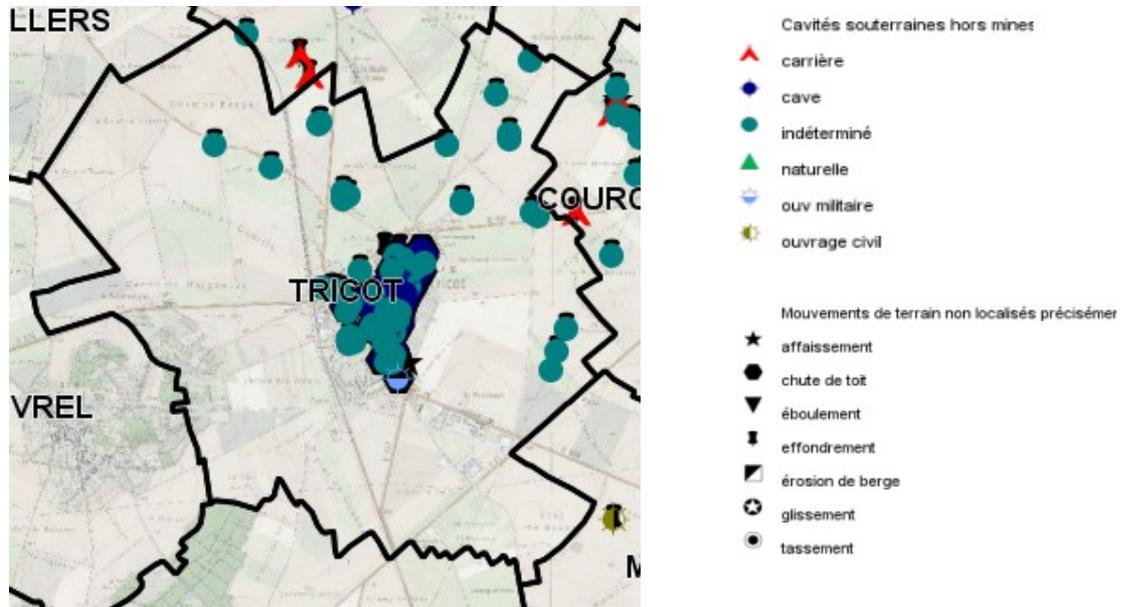
**L
E
S

R
I
S
Q
U
E
S**

Les informations concernant les cavités souterraines et les mouvements de terrain sont disponibles sur internet respectivement aux adresses [lien vers Géorisques / cavités souterraines](#) et [lien vers Géorisques / mouvements de terrain](#) et [lien vers la cartothèque DDT](#).

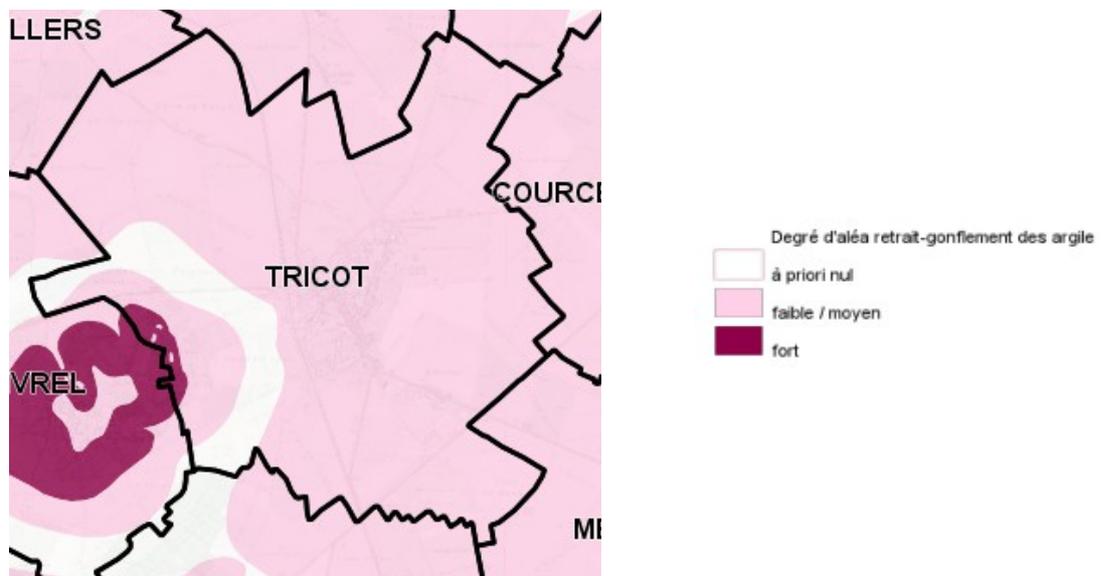
168 cavités souterraines ont été recensées sur la commune : [lien vers la fiche](#).

192 mouvements de terrain ont été recensés sur la commune : [lien vers la fiche](#).



Retrait-gonflement des sols argileux

La commune de Tricot est concernée par un retrait gonflement des argiles faible à fort sur tout ou partie de son territoire. Cette information est disponible sur le site du BRGM à l'adresse suivante : [lien vers Géorisques / retrait gonflement des argiles](#) ou [lien vers la cartothèque DDT](#)



Les Risques technologiques

Les installations classées

La commune n'est concernée par aucun Plan de Prévention des Risques Technologiques.

13 établissements à risque soumis à autorisation, au titre des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE), ont été recensés sur cette commune :

<u>Numéro</u>	<u>Raison sociale</u>	<u>Nom</u>	<u>Ouvert le</u>	<u>Lieu dit</u>
19950253	APPLICATIONS INDUSTRIELLES	APPLICATIONS INDUSTRIELLES	11/10/1996	Route de Montgérain
19930343	BAUDUIN	BAUDUIN	22/02/1993	87, rue verte
20080709	Entreprise A. et M. BREZILLON	l'Entreprise A. et M. BREZILLON	27/05/1974	"Le Chemin des Rosiers"
20070736	Entreprise DEFOUG	Jean-François DEFOUG, Chef de	26/12/1984	Lieudit "A Droite du Chemin des Rosiers"
19700200	Fonderie EXCELSIOR	Fonderie EXCELSIOR	14/09/1970	18 rue de Paris
20010016	FRANCE DEMONTAGE AUTOMOBILE	FRANCE DEMONTAGE AUTOMOBILE	15/01/2001	20 Rue de Paris
20040679	le directeur	le directeur	06/12/2004	société SOTEP
20040681	le directeur	le directeur	06/12/2004	société SOTEP
19930065	le représentant de l'Earl du bois de la Taillette	du bois de la Taillette	05/02/1993	18, rue Verte
19910267	NORIAP	NORIAP	19/03/1993	place de la gare
19860135	REALIT	REALIT	15/09/1987	Zone Industrielle BP 17
19790226	Relais Automobile	Relais Automobile	05/10/2012	1, Rue de Paris
20030187	SOTEP	SOCIETE SOTEP	04/03/2003	ZONE INDUSTRIELLE

Cette information est disponible sur le site de la DREAL à l'adresse suivante : [lien vers les installations classées](#).

Les sols pollués

Les données ci-dessous sont extraites du site Basias (Inventaire historique de sites industriels et activités de service) à l'adresse suivante : [lien vers Basias](#). Ce site recense, de façon large et systématique, tous les sites industriels abandonnés ou non, susceptibles d'engendrer une pollution de l'environnement.

15 sites ont été recensés sur le territoire communal.

La donnée ci-dessous est disponible sur le site de Basol à l'adresse suivante : [lien vers Basol](#). Ce site du ministère en charge des risques technologiques recense les sites et sols pollués appelant une action des pouvoirs publics à titre préventif ou curatif.

Aucun site n'a été recensé sur le territoire communal.